

POLITIQUE NO : POL-220-09
OBJET : Échelle de tarification pour le remplacement des bris et pertes des documents

MISE À JOUR : Le 22 mai 2023
DATE : Le 24 octobre 2006
COMPÉTENCE : Conseil d'administration



Z:\Sylvie\Politiques du CRSBPO\EnVigueur\Echelle annuelle de tarification pour le remplacement des bris et pertes des documents du CRSBP.doc

TARIFS EN VIGUEUR À PARTIR DE JUIN 2023

VOLUMES	2023*	AUTRES BIENS CULTURELS	2023*
ADULTES		VOLUMES EN GROS	64,25 \$/unité
Documentaires	45,18 \$/unité	CARACTÈRES	
Romans	45,38 \$/unité	LIVRES AUDIO	54,22 \$/unité
Bandes dessinées	45,74 \$/unité	CARTES MUSÉES	25,00 \$/unité
JEUNES			
Albums	34,25 \$/unité		
Documentaires	34,88 \$/unité		
Romans	32,78 \$/unité		
Bandes dessinées	33,66 \$/unité		
FORMAT DE POCHE			
Documentaires et Romans	26,01 \$/unité		

*Les taxes de vente en vigueur doivent être ajoutées lorsque celles-ci s'appliquent.

NOTES :

Cette grille s'applique aux **documents régionaux du CRSBP de l'Outaouais** (service des rotations et service du PEB) ainsi qu'aux **documents des autres Réseaux BIBLIO du Québec** et des **documents des bibliothèques autonomes** empruntés via le prêt entre bibliothèques (PEB). Cette même grille s'applique aussi aux documents des collections locales des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de l'Outaouais empruntés via le PEB par les autres Réseaux BIBLIO du Québec et les bibliothèques autonomes. Ces coûts comprennent la valeur moyenne du document (acheté en librairie agréée), selon le type de bien culturel et la catégorie documentaire, ainsi que les coûts de reliure et des frais d'administration.

Lors de la perte de documents provenant d'une **collection locale d'une bibliothèque membre** au Réseau BIBLIO de l'Outaouais **par une autre bibliothèque membre du Réseau de l'Outaouais via le PEB**, le coût réel du livre disponible en librairie agréée ainsi que des frais d'administration de 15 % sont facturés à la bibliothèque emprunteuse (et par conséquent ce même montant est remboursé à la bibliothèque prêteuse). S'il s'agit d'une édition plus ancienne et non disponible en librairie, les coûts de cette grille s'appliqueront alors (selon le type de bien culturel et la catégorie documentaire du document) en soustrayant le coût de la reliure du montant indiqué dans la grille, soit 20 %.